

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Guinée - Mali - Niger - Sénégal

Avril-Juin 2013

Par **Jean-Gabriel Vermeire**

12 juillet 2013

Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2011-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité humaine, prévention des conflits et renforcement de l'état de droit dans huit pays d'Afrique occidentale et centrale » financé par le ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg.

Il a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest, avec un éclairage particulier ce trimestre sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Ce monitoring se penche principalement sur les questions liées aux tensions régionales, au terrorisme et aux trafics transfrontaliers, à la production et aux transferts d'armements et aux mécanismes de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Mots clés : Afrique de l'Ouest, Sahel, conflit, trafics transfrontaliers, transfert d'armes, terrorisme.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

Burkina Faso - Ivory Coast - Guinea - Mali - Niger - Senegal

This quarterly monitoring is part of a three years project (2011-2013) on "Improving human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in eight countries in West and Central Africa" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Ivory Coast**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular issues related to regional tensions, terrorism and cross-border trafficking, production and transfer of arms and cooperation mechanisms in the fight against terrorism and transnational organized crime.

Keywords: West Africa, Sahel, conflict, cross-border trafficking, arms transfer, terrorism.

Citation : VERMEIRE Jean-Gabriel, *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Avril-Juin 2013*, Note d'Analyse du GRIP, 12 juillet 2013, Bruxelles.

URL : <http://www.grip.org/fr/node/938>



SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| LISTE DES ABRÉVIATIONS | 4 |
| I. TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE | 5 |
| A. Burkina Faso | 5 |
| 1. Débat autour de l'article 37 et mise en place d'un Sénat | 5 |
| 2. Suite de la médiation de Blaise Compaoré | 5 |
| 3. Règlement du contentieux frontalier avec le Niger | 6 |
| 4. Évolution de la situation humanitaire..... | 6 |
| B. Côte d'Ivoire | 7 |
| 1. Élections législatives | 7 |
| 2. Avancées du procès Gbagbo et justice post-électorale..... | 8 |
| 3. État de l'insécurité | 8 |
| 4. DDR et réconciliation | 9 |
| C. Guinée | 10 |
| 1. Des élections au cœur des tensions..... | 10 |
| D. Mali | 12 |
| 1. Sécurité et évolution de <i>Serval</i> | 12 |
| 2. Élections | 13 |
| 3. Kidal..... | 14 |
| 4. De la MISMA à la MINUSMA | 15 |
| 5. Sécurité aux frontières et réfugiés..... | 15 |
| 6. Quel avenir pour le Mali ?..... | 16 |
| 7. Dialogue et réconciliation | 16 |

| | |
|---|-----------|
| E. Niger | 16 |
| 1. Montée du terrorisme | 16 |
| 2. Insécurité alimentaire | 17 |
| F. Sénégal..... | 18 |
| 1. Suite de la traque aux enrichissements illicites | 18 |
| 2. Lutte entre pouvoir et opposition..... | 18 |
| 3. Conflit en Casamance..... | 19 |
| 4. Sécurité et terrorisme : des retombées de la crise malienne ?..... | 19 |
| II. CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE..... | 21 |
| A. Le trafic de drogue | 21 |
| 1. Évolution vers plus de trafic maritime | 21 |
| 2. La Guinée-Bissau au cœur des débats | 22 |
| B. La piraterie dans le golfe de Guinée | 22 |
| 1. État des lieux de la piraterie | 22 |
| 2. Sommet contre la piraterie à Yaoundé | 23 |
| C. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales | 24 |

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Afrique de l'Ouest/Sahel :

BMI : Bureau maritime international
CEDEAO : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest
CEEAC : Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CESE : Comité économique et social européen
DDR : Désarmement, démobilisation et réinsertion
ISO : Organisation internationale de normalisation
OICS : Organe international de contrôle des stupéfiants
ONUDC : Office des Nations unies contre la drogue et le crime
SMI : Stratégie maritime intégrée
UA : Union africaine

Burkina-Faso :

ADF/RDA : l'Alliance pour la démocratie et la fédération-Rassemblement démocratique africain
CENI : Commission électorale nationale indépendante
CPD : Congrès pour la démocratie et le progrès
UPC : Union pour le progrès et le changement
UPR : Union pour la République

Côte d'Ivoire :

CDVR : Commission dialogue, vérité et réconciliation
CEI : Commission électorale indépendante
CPI : Cour pénale internationale
FPI : Front populaire ivoirien de l'ancien président Laurent Gbagbo
FRCI : Forces républicaines de Côte d'Ivoire
ONUCI : Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire
PDCI : Parti démocratique de Côte d'Ivoire
PNCS : Programme national de cohésion sociale
RDR : Rassemblement des républicains
RHDP : Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix

Guinée :

CARLE : Commissions administratives de révision des listes électorales
CENI : Commission électorale nationale indépendante

Mali :

AQMI : *Al-Qaeda* au Maghreb islamique
BUNUMA : Bureau des Nations unies au Mali
CDR : Commission dialogue et réconciliation
CPS : Conseil de paix et de sécurité
HCUA : Haut conseil pour l'unité de l'Azawad
MIA : Mouvement islamique de l'Azawad
MINUMA : Mission des Nations unies au Mali
MISMA : Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine
MNLA : Mouvement national pour la libération de l'Azawad
MUJAO : Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest

Niger :

MUJAO : Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest
OCHA : Agence de coordination des affaires humanitaires
UNHCR : Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés

Sénégal :

APR : Alliance pour la République
CREI : Cour de répression de l'enrichissement illicite
MFDC : Mouvement des forces démocratiques de Casamance
PDS : Parti démocratique sénégalais

I. TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE

A. Burkina Faso

Rappel. *Après la contestation des élections de décembre, entachées par de nombreuses fraudes, une partie des Burkinabés furent appelés une nouvelle fois aux urnes en février. Ce vote a confirmé la première place du parti présidentiel. Le conflit malien continue d'avoir un impact important sur le Burkina Faso qui voit les réfugiés s'accumuler aux frontières.*

1. Débat autour de l'article 37 et mise en place d'un Sénat

Après les tensions qui ont accompagné le processus électoral en décembre dernier¹, certaines questions continuent de faire débat au sein de la classe politique et de la population burkinabée. Lors des élections présidentielles prévues en 2015, Blaise Compaoré arrivera à la fin de son deuxième et (normalement) dernier mandat de président. L'opposition craint cependant que le chef d'État ne tente de modifier l'article 37 de la constitution², lequel limite à deux le nombre de mandats présidentiels. Certains analystes redoutent également qu'un passage en force du président n'aboutisse à une instabilité politique importante³.

Le 20 mai, le projet de loi visant à créer un système bicaméral a été voté⁴ et le parlement burkinabé est désormais muni d'un Sénat. L'opposition a fortement critiqué l'adoption du texte qu'elle juge imparfait et qui constitue des dépenses supplémentaires en pleine période de crise⁵. Des craintes persistent également que le président Compaoré utilise cette deuxième chambre pour faciliter la modification de l'article 37.

Afin de protester contre toute réforme de cet article-clé et la création du Sénat, l'opposition a organisé une journée de protestation nationale le 29 juin. La journée s'est déroulée dans le calme, sauf à Ouagadougou, où durant la manifestation certaines personnes ont brisé le cordon de sécurité poussant la police à disperser une partie des manifestants avec des gaz lacrymogènes causant quelques blessés légers. Cette protestation nationale fut également l'occasion de critiquer la gouvernance du président Compaoré. Des problèmes tels que la corruption, la cherté de la vie, le chômage et l'insécurité furent mis en avant⁶.

2. Suite de la médiation de Blaise Compaoré

En tant que médiateur de la crise malienne, le président Compaoré a continué à entendre les différentes parties, en vue de permettre le retour de la paix au Mali.

1. Voir « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest », *GRIP*, 5 février 2013, <http://www.grip.org/fr/node/873>

2. Voir « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest », *GRIP*, 27 octobre 2011, <http://www.grip.org/fr/node/124>

3. « Les enjeux de la modification de l'article 37 : Analyse par la théorie des jeux », *Le Faso.com*, 8 avril 2013.

4. « Adoption de la loi organique sur le Sénat », *Xinhua*, 23 mai 2013.

5. On mentionnera par exemple les grèves des enseignants et des élèves mais aussi l'augmentation des prix de produits de grande consommation comme le gaz.

6. « La police tire des gaz lacrymogènes lors d'une marche contre le futur Sénat », *RFI*, 29 juin 2013.

Au cours du mois d'avril, il s'est entretenu avec les responsables de la Commission dialogue et réconciliation (CDR)⁷. Le chef d'État burkinabé a également été particulièrement actif dans la résolution de la problématique concernant la ville de Kidal⁸. Il est notamment parvenu à réunir les parties autour de la table des négociations et a accompagné le processus qui a finalement mené aux accords de Ouagadougou le 18 juin⁹.

3. Règlement du contentieux frontalier avec le Niger

Le 12 mai 2010, le Burkina et le Niger avaient saisi la Cour internationale de justice (CIJ) pour mettre fin une fois pour toute à leur différend au sujet des 375 km de frontières contestées. La Cour a décidé de retenir le principe des frontières héritées de la colonisation, dont le tracé date du 5 octobre 1927¹⁰. Cette décision définitive et obligatoire de la CIJ clos définitivement le litige frontalier entre ces deux pays.

4. Évolution de la situation humanitaire

Les perturbations engendrées par l'afflux de réfugiés maliens continuent de s'accroître à la frontière avec le Burkina Faso. Leur nombre avoisinerait les 50 000 et serait toujours en augmentation¹¹. Ces mouvements de populations ont un impact direct sur le budget de l'État burkinabé¹² qui fait déjà partie des pays dont l'indice de développement humain (IDH) est le plus faible au monde¹³.

La situation humanitaire est d'autant plus inquiétante que le Burkina Faso est touché par des sécheresses à répétition depuis plusieurs années¹⁴. Ces sécheresses, imputées en partie aux changements climatiques, risquent probablement de se multiplier dans les années à venir¹⁵ et demandent donc des investissements à long terme. Afin d'éviter que la situation ne se dégrade et débouche sur une crise humanitaire majeure, plusieurs pays et institutions ont prévu d'accorder une aide supplémentaire. Outre la Suisse et l'Union européenne¹⁶, la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement et le Fond international de développement rural¹⁷ ont accordé conjointement 960 milliards de francs CFA (soit 1,46 milliard d'euros).

7. « Des haut représentants de l'ONU et de l'UA chez Blaise Compaoré », *Xinhua*, 3 mai 2013.

8. « Discussions vendredi au Burkina entre Bamako et groupes touaregs », *Mali Actualité*, 6 juin 2013.

9. Voir page 14.

10. « Différend frontalier Burkina Faso-Niger : la cour internationale de justice rend une décision mitigée », *Le Faso.net*, 17 avril 2013.

11. « Présidentielle 2013 : "le HCR soutient la participation des réfugiés aux élections" », *Le journal du Mali*, 29 juin 2013.

12. « Plus de 8 milliards de FCFA en soutien aux réfugiés maliens en 2012 », *CRI*, 16 avril 2013.

13. Le rapport 2013 sur le développement humain classe, en effet, le Burkina Faso 183^{ème} sur 187 : http://issuu.com/undp/docs/hdr_2013_fr?e=3183072/1754630

14. « Crise alimentaire au Burkina », *Afrique 7*, 9 avril 2013.

15. « Changements climatiques au Burkina Faso : le document du projet d'alerte précoce validé », *Médiaterre*, 26 avril 2013.

16. « Un financement de l'Union Européenne », *Le girof.info*, 4 avril 2013.

17. « BAD, Banque mondiale et FIDA engagent 960 milliards FCFA sur l'économie du Burkina Faso », *Ecofin*, 27 juin 2013.

Les autorités burkinabées ont également dégagé des budgets importants pour renforcer la sécurité alimentaire en 2013-2014¹⁸.

B. Côte d'Ivoire

Rappel. *Le climat sécuritaire de la Côte d'Ivoire reste fragile. Aussi, afin de prévenir tout débordement en vue des élections du 21 avril, un dispositif de sécurité renforcé a été mis en place par l'ONUCI et les forces de sécurité. Par ailleurs, la justice peine toujours à s'appliquer de façon impartiale.*

1. Élections législatives

Les premières élections couplées (municipales et régionales)¹⁹ de l'histoire de la Côte d'Ivoire, ont eu lieu comme prévu le 21 avril à travers tout le pays²⁰. Ces appels aux urnes coïncident avec le deuxième anniversaire de l'arrivée au pouvoir d'Alassane Ouattara et ont permis de sonder la popularité du président. Lors de son élection en 2010, il s'était donné comme objectif à court terme de ramener la paix et la sécurité dans le pays et de reprendre le contrôle de toutes les filières de production²¹ pour accélérer son développement. La campagne électorale s'est déroulée dans une atmosphère électrique²² mais sans incidents majeurs.²³

Au niveau des résultats, le Rassemblement des républicains (RDR) est sorti victorieux dans la plupart des circonscriptions, suivi par le parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et les candidats indépendants. Le rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP)²⁴, qui a porté Ouattara au pouvoir, voit son unité remise en cause par les agissements du RDR. Ce dernier est accusé de ne pas jouer le jeu de l'alliance en recrutant des membres dans les partis alliés, ce qui les fragilise.

Plusieurs incidents ont néanmoins marqué le jour de l'élection : des urnes furent détruites²⁵ et des partisans de l'opposition ont organisé des manifestations. Cependant, ces dernières n'eurent lieu que dans un nombre restreint de localités et les troubles ont rapidement été maîtrisés par les forces de sécurité²⁶.

18. « 8,5 millions de tonnes de production agricole escomptées pour la campagne 2013-2014 », *Koaci.com*, 18 avril 2013.

19. Notons que dans le district d'Abidjan, l'élection des conseillers municipaux fut la seule organisée. Pour les secteurs ruraux non communaux, les électeurs n'ont pu voter que pour les conseillers régionaux.

20. « Élections locales, 'votez pour moi pour la marche de la commune' et après, plus rien ! », *Koaci.com*, 8 avril 2013.

21. Certaines filières de production, dont le cacao, étaient tombés en grande partie aux mains de groupes armés et ne participant plus au développement économique du pays.

22. « La violence électorale s'intensifie », *Abidjan.net*, 16 avril 2013.

23. « Élections locales sans le camp Gbagbo et dans un climat crispé », *Abidjan.net*, 18 avril 2013.

24. Réunissant l'UDPCI, le RDR, le MFA et le PDCI.

25. « Début de campagne pour les élections locales boycottées par l'opposition », *AFP*, 6 avril 2013.

26. « 32^{ème} rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire », *Nations Unies*, 26 juin 2013, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2013/377

Ces incidents ne semblent pas avoir affecté le taux de participation, qui s'élève à 46% aux régionales et 37% pour les municipales. L'annonce progressive des résultats a engendré un regain des tensions et des affrontements entre partisans à Abidjan et dans d'autres localités²⁷. Les résultats en eux-mêmes furent critiqués, 186 plaintes électorales de candidats furent déposées et la Cour suprême a estimé que 114 d'entre elles étaient recevables²⁸. Suite à ces plaintes, de nouveaux scrutins seront organisés dans quatre localités²⁹ le 21 juillet³⁰.

2. Avancées du procès Gbagbo et justice post-électorale

Le 3 juin, la Cour pénale internationale (CPI) devait annoncer le détail des charges retenues contre l'ex-président Laurent Gbagbo. L'ouverture du procès a finalement été ajournée en vue d'approfondir certains éléments de preuves. Un nouveau dossier d'accusation doit être remis par le procureur avant la date du 15 novembre 2013. Les partisans de l'ancien chef d'État en ont profité pour exiger sa libération immédiate pour manque de preuves. Laurent Gbagbo demeure pour l'instant en détention à La Haye, dans l'attente d'un nouveau verdict de la CPI³¹.

Après la crise post-électorale de 2011, le président Ouattara avait promis de juger les personnes responsables de crimes et d'exaction. Or, selon le rapport de l'ONG *Human Rights Watch*, paru début avril, la Côte d'Ivoire pratique toujours une justice partielle, poursuivant le camp Gbagbo et épargnant celui de Ouattara³². Néanmoins, le 12 avril, s'est ouvert le premier procès incriminant des membres de la Force républicaine de Côte d'Ivoire (FRCI) pour des exactions commises durant la période post-électorale. On notera aussi l'arrestation ce 18 mai d'Amadé Ouéremi, un ancien chef de guerre soupçonné d'avoir participé à des crimes contre l'humanité lors de la crise post-électorale. Ce dernier est pourtant un allié de longue date d'Alassane Ouattara. Ce changement semble manifester la bonne volonté des autorités mais le décalage reste très important sachant que le camp Gbagbo a, quant à lui, déjà subi 150 arrestations³³.

3. État de l'insécurité

Début avril, un contingent de 600 hommes composés des FRCI, de l'opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et des forces françaises « Licorne », s'est déployé dans l'ouest du pays pour sécuriser la région³⁴.

27. « Après les élections municipales et régionales : regain de violence en Côte d'Ivoire », *Abidjan.net*, 23 avril 2013.

28. « 32^{ème} rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire », *op. cit.*

29. À Anyama (10 km au nord-est d'Abidjan), Bettié (à l'est d'Abidjan), dans le Tchologo et à Doropo (nord-est, à la frontière avec le Burkina Faso), soit les localités où des urnes furent détruites.

30. « Les élections locales partielles fixées au 21 juillet », *Xinhua*, 21 juillet 2013.

31. « Manifestation de rue à Abidjan contre la Cour pénale internationale », *CRI*, 18 juin 2013.

32. « Transformer les discours en réalité : l'heure de réclamer des comptes pour les crimes internationaux graves perpétrés en Côte d'Ivoire », *Human Rights Watch*, 4 avril 2013.

33. *Ibidem*.

34. « Situation sociopolitique : voici les sept plaies qui endeuillent l'Ouest », *op. cit.*

La persistance d'anciens combattants armés du camp Gbagbo³⁵ et les conflits fonciers entre propriétaires et groupes armés³⁶ maintiennent cette partie du territoire dans l'instabilité. La partie nord de la Côte d'Ivoire est également en proie à l'insécurité : suite à des menaces de mort de plus en plus avérées, les sous-préfets de deux localités (Tiéningboué et Sominassé) ont dû se résigner à quitter leur région le 18 juin³⁷.

L'ONUCI a néanmoins apprécié une diminution de l'instabilité aux frontières ces derniers mois, même si des exactions commises par des coupeurs de routes et autres groupes en armes se produisent encore régulièrement³⁸. Cette amélioration est en partie due à l'approfondissement de la collaboration entre la Côte d'Ivoire et ses voisins, particulièrement le Libéria³⁹ et le Ghana⁴⁰. Malgré ces avancées sur le plan sécuritaire, le Conseil de sécurité des Nations unies a décidé, ce 29 avril, de reconduire pour un an l'embargo sur les armes et les diamants qui frappe la Côte d'Ivoire depuis 2004⁴¹.

La question des réfugiés participe également à l'équilibre du pays et de la région. Selon l'agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), 80 000 Ivoiriens se trouveraient toujours dans les pays voisins, suite aux violences électorales de 2010⁴². La grande majorité d'entre eux (61 000) séjournent au Libéria. Toujours selon le UNHCR⁴³, 7 300 réfugiés ivoiriens au Libéria sont retournés au pays depuis le début de l'année 2013. Et il estime que 10 000 de plus rentreront d'ici fin juin⁴⁴.

4. DDR et réconciliation

Ce trimestre, les initiatives de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR) des anciens combattants se sont multipliées, en vue de stabiliser un territoire encore imprégné par la guerre civile. Le nombre d'hommes encore armés dans le pays, parfois regroupés en groupuscules autonomes, est estimé à 120 000⁴⁵. Le rapport des Nations unies pour la Côte d'Ivoire annonce qu'à la date du 10 juin, on dénombrait 5 973 ex-combattants désarmés et démobilisés⁴⁶. L'objectif des autorités pour le DDR est la réinsertion de 65 000 d'entre eux d'ici deux ans : 30 000 d'ici fin 2013 et le reste au cours de l'année 2014 pour que le programme soit clôturé en 2015. Cependant, dans les faits, la dynamique du DDR ne semble pas encore réellement enclenchée.

35. Ces groupes seraient financés par des personnes fortunées proches de l'ancien régime Gbagbo.

36. « Situation sociopolitique : voici les sept plaies qui endeuillent l'Ouest », *Abidjan.net*, 4 avril 2013.

37. « Des autorités du nord quittent la zone suite à des menaces », *Abidjan.net*, 18 juin 2013.

38. « 1 mort et 23 blessés dans le mitraillage d'un car de footballeurs », *Jeune Afrique*, 6 juin 2013.

39. « Rapport de l'ONUCI sur la Côte d'Ivoire : de bons points mais des efforts... », *Le Patriote*, 13 avril 2013.

40. « Déstabilisation de la Côte d'Ivoire : tout sur les manœuvres de l'aile radicale du FPI », *Abidjan.net*, 2 mai 2013.

41. « L'ONU reconduit son embargo sur les armes et les diamants », *Notre Afrique*, 30 avril 2013.

42. « Encore 80 000 Ivoiriens en exil après la crise post-électorale », *Cameroun voice*, 28 mai 2013.

43. « Le HCR annonce 80 000 ivoiriens réfugiés dans les pays voisins », *Koaci.com*, 25 avril 2013

44. « 7 300 réfugiés de retour en Côte d'Ivoire », *Réseau de recherche sur les opérations de paix*, 24 mai 2013.

45. « Identification des ex-combattants 'Dozo' pour éviter des dérives sécuritaires », *Xinhua*, 1 avril 2013.

46. « 32^{ème} rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire », *op. cit*

Dans son rapport, le Secrétaire général des Nations unies dénonce que « les opérations [...] sont dans une large mesure restées ponctuelles »⁴⁷. Des anciens combattants ont même manifesté au cours du mois d'avril pour dénoncer la lenteur du processus⁴⁸. Fidèle Sarassoro, le responsable en charge de la DDR, leur a rendu visite plusieurs fois ce trimestre pour instaurer un rapport de confiance et éviter le retour aux armes.

Pour tenter de réconcilier cette société déchirée par la guerre, un programme national de cohésion sociale (PNCS) a été officialisé par le gouvernement à Abidjan le 10 mai⁴⁹. Son objectif est d'offrir une assistance aux personnes en détresse et d'aider à la reconstruction du pays en vue de raffermir la cohésion sociale⁵⁰. Cette structure s'ajoute à la Commission dialogue, vérité et réconciliation (CDVR) davantage basée sur la réconciliation des citoyens à travers le dialogue et l'éducation à la paix.

C. Guinée

Rappel. La tenue des élections annoncées pour le 12 mai demeure un sujet très tendu au sein de la société guinéenne et a provoqué plusieurs manifestations. L'opposition a refusé de se rendre aux urnes car elle craint les fraudes et le manque de transparence du scrutin. Malgré la création de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) les questions du vote des Guinéens résidant à l'étranger et du choix de l'opérateur électoral opposent les deux parties.

1. Des élections au cœur des tensions

Depuis le début du mois d'avril, le président Alpha Condé se trouve tiraillé entre ses partisans, qui réclament des élections le plus vite possible et l'opposition⁵¹, qui refuse d'aller aux urnes tant qu'un « cadre acceptable » n'est pas mis en place. L'opposition émet également des doutes quant au gel effectif de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) soupçonnée de continuer à enregistrer des électeurs.

Plusieurs négociations rassemblant le pouvoir et l'opposition ont eu lieu au cours du mois d'avril autour de deux questions récurrentes : le changement d'opérateur en charge du fichier électoral (Waymark) et le vote des Guinéens résidant à l'étranger⁵². À cela s'ajoute la volonté de recomposer la CENI. Sur demande de l'opposition, un collège de facilitateurs – sous la houlette du représentant des Nations unies, Saïd Djinnit – composé de représentants des deux camps a été mis en place en vue de permettre un dialogue entre les parties.

47. Ibidem.

48. « 32^{ème} rapport du Secrétaire général sur l'opération des Nations unies en Côte d'Ivoire », *op. cit.*

49. « Lancement d'un programme national de cohésion sociale en Côte d'Ivoire », *Abidjan.net*, 10 mai 2013.

50. « Ouattara a-t-il créé sa CDVR-bis ? ». *Connexion ivoirienne*, 11 mai 2013.

51. L'opposition s'est réunie au sein d'une alliance des partis pour la finalisation de la transition. Celle-ci est composée majoritairement de l'APD, du CDR et du FDP.

52. « L'opposition annule sa marche », *BBC News*, 8 avril 2013.

Le décret présidentiel du 13 avril fixant les élections au 30 juin⁵³ a mis fin à tout processus de négociations⁵⁴. Aux trois revendications de base de l'opposition, est venu s'ajouter celle du report de la date du scrutin au 30 juin. Au cours des mois d'avril et de mai, une nouvelle série de manifestations ont éclaté à Conakry et à d'autres endroits du pays, causant au moins trois morts et des dizaines de blessés⁵⁵, malgré la médiation de l'ONU⁵⁶. Ces manifestations furent également l'occasion pour les Guinéens de se plaindre des conditions de vie difficiles dues notamment aux pénuries d'électricité⁵⁷.

Durant ce temps la CENI, sous pression, a continué d'organiser la tenue des élections⁵⁸ : elle a bouclé les Commissions administratives de révision des listes électorales (CARLE) et l'inscription des candidats malgré le boycott de l'opposition. La situation s'est encore dégradée et est devenue particulièrement critique les 23, 24 et 25 mai. On décompte, pour ces trois seuls jours, près de 90 blessés et de 12⁵⁹ à 17⁶⁰ morts selon les sources⁶¹. Ces victimes ne sont pas uniquement le résultat des confrontations avec les forces de l'ordre mais aussi d'affrontements entre partisans des différentes factions politiques.

Le 28 mai, suite à cette recrudescence de la violence, le président Condé a limogé son ministre de la Sécurité Maramany Cissé, remplacé par Madifing Diané, ancien ambassadeur au Sénégal. Les leaders de l'opposition se sont quant à eux rendus à Paris pour plaider leur cause auprès des autorités françaises. Ces trois jours particulièrement meurtriers ont été suivis d'une période d'accalmie et de la reprise des négociations.⁶² Le 9 juin, un pacte général sur l'encadrement des élections fut conclu⁶³ : il fut décidé que les Guinéens résidant à l'étranger recensés en 2010 pourraient voter, qu'un comité composé de toutes les parties serait mis en place pour contrôler le travail de la CENI et que l'opérateur électoral serait maintenu mais sous surveillance de la communauté internationale. Pour permettre la participation de l'opposition, les CARLE et les listes de candidatures furent rouvertes.

La question du report de la date du 30 juin fut en revanche laissée en suspens. La CENI fut chargée de réévaluer le délai nécessaire à la tenue des élections et de déterminer si elles pourraient avoir lieu à la date prévue. Deux semaines plus tard, la CENI a décidé, dans un souci de faisabilité, de repousser la tenue du scrutin.⁶⁴

53. À travers un décret rendu public le 13 avril à la télévision nationale.

54. « Les législatives auront lieu le 30 juin en Guinée », *Le Nouvel Observateur*, 14 avril 2013.

55. « Au moins 25 blessés lors de nouvelles violences », *AFP*, 18 avril 2013.

56. « Crise politique en Guinée, l'ONU joue les sapeurs-pompiers », *Lejourguinée*, 8 mai 2013.

57. « Crise en Guinée : une veillée d'armes mouvementée ». *Guinée Conakry info*, 17 avril 2013.

58. « La CENI fixe les règles du jeu en Guinée », *Le Néoleadership*, 28 avril 2013.

59. Selon les autorités.

60. Selon le décompte de l'AFP issu de sources médicales.

61. « 12 morts et 89 blessés dans les violences à Conakry », *AFP*, 27 mai 2013.

62. « Le dialogue politique s'achève sur une note d'espoir de sortie de crise ». *Xinhua*, 10 juin 2013.

63. « Le cadre de dialogue politique aboutit sur un pacte autour du processus électoral ». *Xinhua*, 10 juin 2013.

64. « Législatives en Guinée : la date du 30 juin n'est plus retenue ». *AFP*, 17 juin 2013.

À ce jour, aucune autre date n'a été communiquée mais il est très probable que l'élection soit une fois de plus reportée de plusieurs mois. Le président Condé a par la suite proposé à l'opposition de former un gouvernement d'union nationale.⁶⁵ Cette ouverture offrait une belle perspective à la résolution durable du conflit car elle permettait aux deux parties de cohabiter.

Cette idée semble cependant compromise car des tensions communautaires se cristallisent autour des débats politiques, engendrant une polarisation croissante entre Malinkés (communauté du président et assimilée au pouvoir en place) et Peuls (qui composent majoritairement l'opposition). « Les tensions politiques et ethniques se superposent largement » confirme l'ONG *International Crisis Group* dans son rapport de février sur les élections guinéennes⁶⁶. Le 19 juin, le dialogue fut à nouveau rompu, suite aux violences commises par les forces de l'ordre à l'encontre d'un leader de l'opposition, Cellou Dalein Diallo, et d'un petit groupe de ses supporters alors qu'il revenait d'une comparution au tribunal⁶⁷. L'homme politique exige désormais que les coupables soient jugés avant de revenir à la table des négociations. Selon le ministre guinéen du Plan, la crise a déjà coûté près de 100 millions d'euros à l'État.⁶⁸

D. Mali

Rappel. *En trois mois, l'opération militaire française Serval, appuyée par la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA), a stoppé l'avancée des groupes terroristes et indépendantistes qui marchaient vers le sud et a reconquis la partie nord du pays. Les différents groupes armés ont connu de lourdes pertes durant ces opérations et sont désorganisés. La ville de Kidal a été reprise par le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), qui ne souhaite pas voir les forces maliennes y entrer. Une Commission dialogue et réconciliation a été mise en place en vue de réconcilier les populations et de bâtir la paix.*

1. Sécurité et évolution de Serval

Au cours de ce trimestre, l'intervention française Serval s'est poursuivie, avec notamment le lancement, début avril, d'une vaste opération, baptisée « *Gustav* » visant à sécuriser la région de Gao⁶⁹. Si elle n'a donné lieu qu'à très peu de combats en raison de la fuite des groupes armés, elle a toutefois débouché sur la découverte de caches d'armes et de matériel logistique, ainsi que sur la neutralisation d'armements tels que des obus et des roquettes⁷⁰.

Bien que l'intervention française ait permis de reconquérir le nord du pays et aux forces armées maliennes de s'y redéployer⁷¹, elle n'est pas encore parvenue à stabiliser ce territoire.

65. « Main tendue du président Alpha Condé à l'opposition pour un gouvernement d'union nationale ». *La dépêche diplomatique Afrique*, 18 juin 2013.

66. « Sortir du borbier électoral », *International Crisis Group*, 18 février 2013.

67. « Nouveaux heurts à Conakry entre opposants et policiers », *Jeune Afrique*, 19 juin 2013.

68. « Le coût économique de la crise ». *RFI*, 25 juin 2013.

69. « Vaste opération militaire française au nord de Gao », *Le Monde*, 8 avril 2013.

70. « Saisie d'armes et de matériel lors d'une importante opération française », *Maliweb.net*, 13 juin 2013.

71. Ibidem.

Ainsi, le rapport des Nations unies sur la situation au Mali⁷² souligne que « la sécurité est restée complexe et précaire dans le nord du pays »⁷³. Si Al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI), Ansar Eddine et le Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'ouest (MUJAO) ont été très ébranlés par l'intervention française, ils n'ont pas pour autant disparu et pourraient même avoir, selon la même source, les moyens de se relever⁷⁴. Certains ont pris la fuite à travers le pays, d'autres se sont fondus dans la population ou se sont exilés vers les pays voisins, notamment la Libye et l'Algérie. De nouveaux mouvements désirant se distancer du terrorisme ont en revanche émergé, tel que le Mouvement islamique de l'Azawad (MIA), scission d'Ansar Eddine, qui fut absorbé en mai par le Haut conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA).

Face à l'avancée conjointe des forces françaises, maliennes et tchadiennes, les groupes armés ont été contraints d'utiliser des techniques de combat asymétrique. Depuis fin mars, près de dix attentats-suicides ont été revendiqués par le MUJAO et d'autres groupes, causant des dizaines de victimes⁷⁵. La France avait annoncé, fin mars, un calendrier du retrait de ses troupes du territoire malien. En avril, l'Assemblée nationale a finalement voté à l'unanimité la prolongation de l'opération Serval, tout en se dirigeant vers un désengagement progressif⁷⁶. L'armée française a néanmoins ralenti le retrait de ses effectifs, de manière à garder une force suffisante jusqu'à l'élection présidentielle⁷⁷. Fin juin, il restait environ 3 500 soldats français sur le terrain⁷⁸. Les 1 000 hommes déployés jusqu'à la fin de l'année constitueront la force d'appui à la mission des Nations unies⁷⁹.

2. Élections

Lors de la Conférence des donateurs, qui s'est déroulée à Bruxelles en mai, le président par intérim Dioncounda Traoré a annoncé que l'élection présidentielle aurait lieu le 28 juillet, soit trois semaines plus tard que la date initiale. Les enjeux d'une élection présidentielle anticipée sont importants. Elle permettrait, entre autres, la reprise de la coopération avec certains États qui ont suspendu leur aide en raison du statut illégitime du président Traoré, placé à la tête du pays par une junte putschiste.

Bien que certains États, au premier rang desquels la France, se montrent inflexibles sur le calendrier électoral, nombreux sont ceux qui émettent des réserves quant à la possibilité de respecter le délai imparti au regard des défis que cela suppose. En termes logistiques par exemple, rien ne garantit que les bureaux de vote soient dotés du matériel nécessaire ou que les ressources humaines formées soient en nombre suffisant.

72 « Rapport du Secrétaire général sur la situation au Mali », *Nations Unies*, 10 juin 2013, http://www.un.org/french/documents/view_doc.asp?symbol=S/2013/338

73. Ibidem.

74. Ibidem.

75. Ibidem.

76. « Le Parlement vote la prolongation de l'intervention au Mali », *le JDD*, 23 avril 2013.

77. « Retrait des troupes française, pas maintenant ». *Mali actualité*, 15 juin 2013.

78. « Arrivée du convoi du 1^{er} bataillon malien 'Waraba' à Gao », *ministère de la Défense française*, 27 juin 2013.

79. « Début de retrait des troupes françaises », *RFI*, 10 avril 2013.

En termes sécuritaires, rien ne garantit que les forces de l'ONU en complément des forces maliennes soient déployées à temps sur l'ensemble du territoire, pour assurer la sécurité des électeurs contre les risques d'attentats ou des mesures d'intimidation.

Concernant les cartes d'électeurs, un accord de gré à gré a permis d'octroyer le marché de fabrication des cartes biométriques à la firme française *Safran-Morpho*⁸⁰, mais le court délai n'a pas permis l'actualisation du fichier électoral depuis le recensement de 2010, laissant hors des listes électorales près de 300 000 jeunes majeurs. Sans même parler des réfugiés dont le droit de vote risque d'être spolié par l'impossibilité de récupérer leurs cartes d'électeurs⁸¹. En outre, les délais très serrés pour organiser les élections n'ont pas permis l'émergence d'une nouvelle classe politique, comme le montre la liste des candidats à l'élection présidentielle⁸². Par ailleurs, l'élection se déroulant en pleine saison des pluies, les déplacements seront rendus difficiles et les obligations agricoles risquent de prendre le pas sur le devoir électoral. Enfin, les frictions étant encore très vives entre les communautés maliennes, nombre d'observateurs s'accordent à souligner le risque d'aggravation des tensions⁸³.

3. Kidal

Kidal a été au cœur des tensions durant tout le trimestre. Occupée par le MNLA depuis la reconquête du nord du pays par l'opération Serval, la ville restait hors du contrôle de Bamako. Ces derniers mois, le litige s'est précisé : l'exigence du MNLA portait sur le retrait des forces armées maliennes de la zone nord du Mali appelée « Azawad » et le repositionnement de ses troupes conjointement avec celles de la MINUSMA, en vue de sécuriser le processus électoral. Des négociations ont eu lieu sous médiation burkinabée.

Le processus s'est fait en plusieurs phases. D'abord, un protocole d'accord entre le MNLA et le HCUA a été conclu⁸⁴ et a donné naissance à la Commission de négociation de l'Azawad. Ensuite, cette Commission a remis à la médiation un accord-cadre dans lequel elle demande des engagements sincères de Bamako (arrêt des pillages et des exactions, retrait des forces de défense et de sécurité de l'Azawad, etc.) avant de démarrer toute négociation. Puis, il y a eu un engagement des autorités de Bamako et de la Commission pour négocier sur la base des principes suivants : respect de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale, de la souveraineté nationale et de laïcité de la république. Cependant, sur le terrain, chacun a voulu montrer les muscles et affaiblir l'autre en vue des négociations, provoquant une semaine de fortes tensions au début du mois de juin, avec une marche de l'armée vers Kidal jusqu'à Anefis et de violents affrontements avec le MNLA.

80. « Présidentielle 2013 : le marché des cartes d'électeurs attribué de gré à gré à 8,5 milliards », *Maliweb*, 13 mai 2013.

81. « Vers un report des élections ? », *Maliweb*, 30 juin 2013.

82. « Rendre l'avenir du Mali aux Maliens », *Note du GRIP*, 4 juin 2013, <http://www.grip.org/fr/node/912>

83. « Analyse : les dangers d'une élection précipitée au Mali », *IRIN*, 10 juin 2013.

84. Le protocole a été conclu sur la base des principes suivants : un cessez-le-feu avec Bamako sous l'égide de la communauté internationale ; une résolution de l'ONU leur garantissant le retrait de l'armée malienne du territoire de l'Azawad ; la reconnaissance d'un statut juridique spécifique à cette région ; le droit à l'autodétermination du peuple de l'Azawad ; la libération de tous les « Azawadiens » détenus par les autorités maliennes ; l'union des efforts pour la sécurisation et la lutte contre le narco-terrorisme dans le nord du Mali.

Les tractations ont finalement abouti à un accord intérimaire le 18 juin⁸⁵. Il sera suivi d'un accord inclusif définitif, destiné à résoudre la crise après l'élection d'un président et la mise en place d'un gouvernement. Les modalités techniques d'application de l'accord intérimaire seront décidées par une commission mixte (membres de la CEDEAO, de l'Union Africaine, des forces de défense et de sécurité maliennes, de Serval, des groupes signataires etc.) et la mise en œuvre de ces engagements sera contrôlée et évaluée par un comité de suivi et d'évaluation présidé par Romano Prodi.

Le texte prévoit la tenue des élections dans la région de Kidal, le redéploiement de l'administration et le retour progressif des forces de défense et de sécurité dans la région de Kidal et dans la ville même. Quant aux groupes armés signataires, ils seront d'abord cantonnés dans leurs casernes avant d'être désarmés après la signature d'un accord définitif. En attendant, les prisonniers sont libérés et les poursuites judiciaires engagées contre les membres des groupes armés signataires de l'accord suspendues⁸⁶.

4. De la MISMA à la MINUSMA

Le 25 avril, le Conseil de sécurité a voté la résolution 2100, par laquelle il crée la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) visant à pacifier le pays et à accompagner la transition. Un mois plus tard, le Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU) a autorisé l'envoi de 12 500 Casques bleus pour le 1^{er} juillet⁸⁷. Gerard Koenders sera à la tête de la mission et le rwandais Jean-Bosco Kazura dirigera les contingents. La MINUSMA intégrera la majeure partie des troupes de la MISMA, soit 6 148 hommes, et devrait atteindre ses effectifs complets de 12 600 hommes d'ici fin décembre. La Mission devra également résoudre plusieurs défis, car au-delà de l'instabilité, les troupes qu'elle déploie ne sont pas toutes au « standard ONU » ni suffisamment équipées⁸⁸.

5. Sécurité aux frontières et réfugiés

Les conflits au Mali ont poussé beaucoup de ses ressortissants à fuir. Le HCR estime à 204 000⁸⁹ le nombre de déplacés internes (bien que ces chiffres soient difficiles à certifier) et plus de 174 000 le nombre de Maliens dans les pays voisins. Selon ces estimations, 50 000 seraient au Niger, 74 000 en Mauritanie et 50 000 au Burkina Faso⁹⁰.

85. « Accord de Ouagadougou (texte intégral) », *Mali Actualités*, <http://maliactu.net/accords-de-ouagadougou-texte-integral/>

86. Sauf pour ce qui concerne les crimes de guerre, crimes contre l'humanité, violences sexuelles et autres violations du droit international humanitaire et des droits de l'Homme.

87. « Feu vert de l'ONU pour l'envoi de Casques bleus au Mali le 1^{er} juillet », *France24*, 26 juin 2013.

88. Ibidem.

89. « Profil d'opérations 2013 - Situation au Mali (Mali, Niger, Burkina Faso) », *UNHCR*, 2013.

90. « Le HCR soutient la participation des réfugiés aux prochaines élections au Mali », *UNHCR*, 28 mai 2013.

6. Quel avenir pour le Mali ?

Pour aider le Mali à se reconstruire, la communauté internationale s'est mobilisée à Bruxelles le 15 mai et a réussi à débloquer 3,25 milliards d'euros⁹¹. Parmi les donateurs les plus généreux, on note la Commission européenne (523,9 millions d'euros), la France (280 millions d'euros), la Banque mondiale (250 millions d'euros) et la Banque islamique de développement (130 millions d'euros)⁹².

7. Dialogue et réconciliation

Le président par intérim Dioncounda Traoré a nommé comme président de la Commission dialogue et réconciliation un ancien ministre et ex-ambassadeur et comme Vice-présidents une femme et un Touareg⁹³. Les trente membres composant la Commission ont été nommés par Traoré quelques jours plus tard et sont entrés en fonction fin avril. Certaines associations la jugent non représentative car elle ne comporte pas de membres de la communauté *bella*⁹⁴. D'autres critiquent son mode de nomination, par un président dont la légitimité est mise en doute⁹⁵. Si le processus est d'ores et déjà décrédibilisé, il y a un risque à long terme d'absence de soutien populaire.

E. Niger

Rappel. Depuis le début de la crise malienne, le Niger est touché par une montée de l'insécurité. Le MUJAO détient toujours quatre otages français.

1. Montée du terrorisme

Le Niger a subi les répercussions de l'intervention française au Mali. En effet, le 23 mai, un double attentat-suicide s'est produit presque simultanément à Arlit et à Agadez – le premier ayant touché un des sites de production du géant nucléaire français AREVA. Les terroristes – se faisant passer pour des employés de la société – se sont introduits dans le site au volant d'un 4x4 rempli d'explosifs. Ils ont fait exploser la charge près de la centrale électrique de l'usine causant un mort, 14 blessés (tous Nigériens)⁹⁶ et provoquant une interruption de son fonctionnement.

À Agadez, l'attentat fut beaucoup plus meurtrier. Un véhicule piégé a explosé dans un camp militaire, provoquant 24 morts et 13 blessés⁹⁷. L'attaque a été suivie par une prise d'otages, trois terroristes s'étant enfermés dans des locaux de la caserne avec des élèves officiers. Un des preneurs d'otages a été abattu alors qu'il voulait s'enfuir et les deux autres ont été neutralisés par les forces spéciales françaises⁹⁸.

91. « À Bruxelles, 3,2 milliards d'euros pour le Mali », *Le journal du Mali*, 15 mai 2013.

92. « La Conférence sur le Mali : le grand bluff des pays donateurs », *Le Huffington Post*, 15 mai 2013.

93. « Première nomination à la Commission dialogue et réconciliation », *Mali Actualité*, 10 avril 2013.

94. « Colère des BELLAS contre la CDR : « Si les gens sont sincères, ils doivent démissionner », *Malijet*, 18 avril 2013.

95. « Commission Dialogue et Réconciliation : le Coren exige sa reconstitution », *Maliactu*, 15 avril 2013.

96. « Attentats meurtrier contre Areva et un camp militaire », *Ouest-France*, 23 mai 2013.

97. « Attentat contre Areva au Niger », *Libération*, 23 mai 2013.

98. « Les forces spéciales françaises sont intervenues à Agadez », *Ouest-France*, 24 mai 2013.

Ce double attentat, revendiqué par le MUJAO, aurait été supervisé par Mokhtar Belmokhtar⁹⁹, ancien leader d'AQMI et actuel dirigeant du groupe dissident « Les Signataires par le sang », à l'origine de la prise d'otage en janvier, à In Amenas en Algérie. C'est la première fois que des attentats kamikazes prenaient place sur le sol nigérien¹⁰⁰. Le président français a cependant tenu à souligner que les incidents au Niger ne signifiaient en rien l'ouverture d'un deuxième front.

Deux autres événements importants touchant à la sécurité de l'État se sont également produits ces trois derniers mois. Il s'agit premièrement de l'évasion de la prison de Niamey de 22 détenus, dont certains réputés très dangereux, grâce à une aide extérieure du groupe islamiste nigérian Boko Haram¹⁰¹. Parmi ces personnalités, le militant islamiste malien Cheibane Ould Hama. Ce trafiquant d'armes et de drogues est impliqué dans une grande série de crimes, dont l'enlèvement de Robert Fowler, le représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies au Niger. Sa présence dans une prison de basse sécurité comme celle de Niamey est inexplicable¹⁰². Le second événement important concerne l'attaque d'une gendarmerie au nord de Niamey même s'il n'y a pas eu de victimes à déplorer¹⁰³.

Ce trimestre a également été marqué par les 1 000 jours de détention pour les otages français d'AREVA. Le président Hollande s'est dit prêt à reprendre contact avec les preneurs d'otages en vue de leur libération¹⁰⁴. Selon certaines sources¹⁰⁵ les otages seraient maintenant en Algérie.

2. Insécurité alimentaire

Selon le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU au Niger, 800 000 personnes sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire et 84 000 ont besoin d'une aide immédiate¹⁰⁶, suite à l'afflux de réfugiés maliens et les problèmes d'approvisionnement en céréales. Pour lutter contre la malnutrition, l'Union européenne et l'UNICEF ont signé le 6 mai un accord de financement de 6,2 milliards de francs CFA (soit 9,5 millions d'euros)¹⁰⁷. Cet effort s'inscrit dans le cadre de l'accélération des « Objectifs du millénaire » pour le développement au Niger.

99. Ce dernier avait pourtant été déclaré mort par les autorités tchadiennes.

100. « Le Niger pour la première fois visé par des attentats kamikazes », *RFI*, 24 mai 2013.

101. Organisation terroriste nigérienne dont l'objectif est d'imposer la charia dans le pays. Implantée majoritairement au nord du Nigéria, elle est réputée particulièrement violente.

102. « Une image ternie par les attentats », *Africa Confidential*, 24 juin 2013.

103. « Quatrième attaque terroriste au Niger, qui s'enfonce dans une nouvelle forme de guerre », *RFI*, 13 juin 2013.

104. « Mille jours de détention pour les otages français du Sahel », *7 sur 7*, 13 juin 2013.

105. « Les otages français du Niger seraient en Algérie », *Le Monde*, 20 juin 2013.

106. « 800 000 personnes en attente d'aide alimentaire », *La voix de l'Amérique*, 12 mai 2013.

107. « L'Union européenne et l'Unicef ont signé ce lundi un accord de financement de 9,5 millions d'euros (6,2 milliards de F CFA) pour lutter contre la malnutrition infantile au Niger », *Europa*, 6 mai 2013.

Les faibles réserves de fourrage et le manque d'eau affectent aussi le bétail dans un pays où l'élevage est parmi les plus importants d'Afrique de l'Ouest¹⁰⁸. Pour éviter une aggravation de la situation, la Banque mondiale a décidé le 6 juin de doubler son aide au Niger, celle-ci passant de 400 à 800 millions de dollars¹⁰⁹. Une partie de cette aide sera consacrée à l'agriculture et l'élevage.

F. Sénégal

Rappel. Dans le cadre de la lutte contre les biens mal acquis, Karim Wade, le fils de l'ancien président, a été accusé de détournement de fond et doit justifier son patrimoine colossal. Malgré la dégradation de la situation sécuritaire en Casamance, les négociations se poursuivent entre le gouvernement et les rebelles.

1. Suite de la traque aux enrichissements illicites

Karim Wade, fils et ex-ministre de l'ancien président sénégalais Abdoulaye Wade, n'a pas pu justifier l'origine de son patrimoine et a finalement été inculpé le 17 avril pour enrichissement illicite¹¹⁰. Arrêté à son domicile, il a été transféré à la prison de Bebeuss (au sud de Dakar) où il séjourne encore actuellement. En vue de récupérer le patrimoine acquis de façon malhonnête, la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) a placé certains de ses comptes bancaires¹¹¹ en analyse et a mis plusieurs sociétés soupçonnées d'accueillir son capital sous administration provisoire¹¹². Jusqu'à présent, trente comptes en banque ont déjà été saisis pour une valeur de huit milliards de francs CFA¹¹³ (soit plus de 12 millions d'euros).

2. Lutte entre pouvoir et opposition

L'incarcération de Karim Wade n'a fait qu'exacerber les tensions entre les républicains du président Macky Sall (APR) et les libéraux de l'opposition (PDS). Ces derniers voient l'acharnement du chef de l'État comme une vengeance politique visant à mettre à mal l'opposition et se venger du régime Wade. Ils reprochent à Macky Sall son manque de charisme, son incapacité à gérer le pays et à tenir ses engagements. Toujours selon l'opposition, le président sénégalais mènerait le pays droit à la faillite¹¹⁴. Les libéraux revendiquent notamment une diminution du prix des denrées de première nécessité et la libération de Karim Wade. Plusieurs manifestations ont été organisées par le PDS pour mettre le gouvernement Sall sous pression¹¹⁵.

108. « Les attentes des éleveurs », *BBC Afrique*, 14 mai 2013.

110. « La banque mondiale décide de doubler son enveloppe pour le Niger », *Xinhua*, 7 juin 2013.

110. « Karim Wade : chronique d'une chute annoncée », *Abidjan.net*, 10 mai 2013.

111. Dont des comptes à Monaco, au Luxembourg, à Dubaï et aux États-Unis.

112. « Des sociétés attribuées à Karim Wade mises sous administration provisoire », *REWMI.com*, 5 juin 2013.

113. « Fin de la saga monégasque de Karim Wade : 30 comptes bancaires et 8 milliards saisis », *Koaci*, 24 juin 2013.

114. « Tout droit dans le mur ! », *REWI.com*, 27 mai 2013.

115. « Contre le régime de Macky Sall : Des manifestations organisées en France », *Pressafrik*, 2 juin 2013.

Les trajets de ces manifestations, choisis par l'opposition, sont souvent sujets à polémique et les forces de l'ordre reprochent au PDS de vouloir envenimer la situation¹¹⁶. La manifestation qui devait se dérouler le 8 mai dans les rues de Pikine (banlieue de la capitale) s'est vue interdite par le préfet de Dakar de peur d'assister à des débordements majeurs¹¹⁷.

Par ailleurs, la coalition Benno Bokk Yaakaar qui a mené Sall au pouvoir, est également en train de se fissurer. Idrissa Seck, ex-Premier ministre et ancien allié de Macky Sall s'exprime de plus en plus souvent à l'encontre de ce dernier¹¹⁸. De son côté, le président poursuit ses tentatives d'assainissement de la classe politique¹¹⁹ et d'amélioration des conditions de vie de la population. Certaines mesures visant à diminuer le prix des biens de première nécessité ont déjà été mises en place mais elles sont encore trop marginales pour avoir un impact réel sur les populations.

3. Conflit en Casamance

Malgré le dialogue amorcé, la situation reste instable en Casamance. Il persiste toujours des heurts entre le Mouvement des forces démocratiques de Casamance et l'armée, l'un d'eux ayant même couté la vie le 9 avril à Alpha Sonko, un chef commando du MFDC¹²⁰. Le processus de paix a cependant connu une avancée après la levée, le 15 avril, du mandat d'arrêt international à l'encontre de Salif Sadio, chef de guerre du MFDC¹²¹. Les deux parties se disaient prêtes à une reprise des négociations pouvant aboutir à une paix durable¹²².

Néanmoins, début mai la situation s'est à nouveau dégradée lorsque César Attoute, chef des rebelles, a pris en otage douze démineurs d'un opérateur sud-africain. Pour justifier cette action, il a déclaré que le déminage était interdit en pleine guerre et qu'ils avaient franchi la « ligne rouge » désignée dans les accords du 20 mars, à Sao Domingos en Guinée Bissau. Il ne relâcherait les otages que si les autorités stoppaient le déminage dans la zone de conflit. Dans un second accord conclu également à Sao Domingos, le MFDC s'est engagé à relâcher les otages en échange de la reconnaissance par le gouvernement d'une zone à ne pas déminer¹²³. Trois otages (les femmes) ont été libérés, la libération des neuf autres devrait se faire en juillet.

De son côté, Macky Sall veut en finir avec ce conflit permanent, qui ralentit le développement de la Casamance. Il a notamment décidé d'investir massivement dans la région avec l'appui de la Banque mondiale¹²⁴.

116. « Marche du PDS pour la libération de Karim Wade et contre la vie chère : vers un rejet de la demande d'autorisation », *Dakar Actu*, 14 mai 2013.

117. « Interdiction de la « marche bleue » dans la banlieue », *Sud quotidien*, 8 mai 2013.

118. « Le front anti-Macky prend forme », *Sud quotidien*, 8 avril 2013.

119. « Le président Macky Sall n'est pas un politicien ! », *Le soleil*, 14 mai 2013.

120. « Le chef commando du MFDC Alpha B. Sonko est décédé », *Dakar actu*, 9 avril 2013.

121. « Levée du mandat d'arrêt international contre un chef de guerre de la rébellion casamançaise », *CRI*, 14 avril 2013.

122. « Paix en Casamance : Ousmane Niatang Diatta répond à l'appel de Macky Sall », *Pressafrik*, 16 avril 2013.

123. « Accord déminage en Casamance : L'État plie devant César Atoute Badiate pour sauver la vie des 9 otages », *Pressafrik*, 10 juin 2013.

124. « Paix en Casamance : le chef de l'État concocte les plans DDRR et RRDD et annonce 20 milliards de FCFA d'appui de la banque mondiale », *Pressafrik*, 21 juin 2013.

4. Sécurité et terrorisme : des retombées de la crise malienne ?

Même si l'opération militaire au Mali a perturbé l'action des groupes armés et entravé leur progression, de possibles retombées au Sénégal ne sont pas à exclure. Un rapport de l'Institut d'étude de sécurité (ISS)¹²⁵ souligne en effet une montée de l'islamisme radical dans le pays et s'inquiète de la présence de plus en plus marquée de groupes radicaux dans les débats publics. Le pays compte 95% de citoyens de confession musulmane et l'État laïc « à la française » est de plus en plus remis en question¹²⁶. La crise économique et un taux de chômage élevé de 15%¹²⁷ chez les jeunes (représentant 63% de la population)¹²⁸ participent également à la montée du radicalisme religieux.

Afin de prévenir toute contagion terroriste, le Sénégal a pris plusieurs mesures importantes. Il a notamment renforcé la coopération avec ses voisins et particulièrement la coopération militaire avec la Mauritanie afin de sécuriser les frontières communes. Un plan de lutte antiterroriste nommé « *Kaaraange* »¹²⁹ a aussi été mis sur pied avec le soutien de la France. La question du terrorisme fut également un des points abordés par Barack Obama, lors de sa visite exceptionnelle au Sénégal le 26 juin. Le président américain a insisté sur les qualités de la démocratie sénégalaise et sur l'importance du pays dans la lutte contre le terrorisme en Afrique de l'Ouest.

125. « Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace CEDEAO », *Institut d'Étude de Sécurité*, n°3, mai 2013, <http://www.issafrica.org/uploads/ECOWAS-Report-3-FR.pdf>

126. « Sénégal, plus vulnérable à l'extrémisme et à l'instabilité », *IRIN*, 2 juin 2013.

127. « Jeunesse africaine : bombe à retardement ou opportunité à saisir ? », *Afrique nouvelle*, mai 2013.

128. « *World Factbook* », *cia.org*, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/>

129. « Dakar met en place un plan anti-terrorisme », *La nouvelle T*, 5 juin 2013.

II. CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Le trafic de drogue

Rappel. Dans un rapport publié en janvier 2013, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (UNODC) annonçait que, malgré une diminution du trafic, l'Afrique de l'Ouest demeurait une plaque tournante pour la drogue à destination de l'Europe et les États-Unis. Le conflit malien a certes perturbé les routes de trafic de cocaïne vers l'Europe mais de nouvelles voies de transit seraient déjà ouvertes.

1. Évolution vers plus de trafic maritime

L'office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) a publié fin juin son rapport annuel 2013 sur les drogues¹³⁰. Celui-ci souligne une évolution en faveur du trafic maritime. Malgré un nombre inférieur de saisies en mer, leur volume est en moyenne trente fois supérieur à celui des prises aériennes. Le recours à des aéronefs et transporteurs commerciaux aériens restent toutefois fréquent¹³¹. L'aéroport de Lagos, au Nigéria, serait l'une des principales plaques tournantes, faisant transiter la marchandise en Afrique avant de la renvoyer vers l'Europe.

Selon ce rapport, l'Afrique de l'Ouest et de l'Est sont des destinations de transit toujours croissantes. Un nouvel itinéraire au départ de l'Afghanistan rejoint les côtes d'Afrique de l'Ouest et de l'Est en passant par l'Iran et le Pakistan. Par ailleurs, les saisies d'héroïne sur le continent sont en nette progression, elles furent par exemple multipliées par dix en Afrique de l'est.

Le rapport relève également le rôle de plaque tournante joué par l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Mali, Nigéria, Sénégal et Togo) pour le trafic des stimulants de type amphétamine (STA) à destination de l'Afrique de l'Est mais également vers l'Asie. Les organisations criminelles d'Afrique de l'Ouest utiliseraient les aéroports européens pour faire transiter les marchandises. Le Nigéria reste le seul pays d'Afrique de l'Ouest à avoir officiellement reconnu la fabrication de méthamphétamine sur son territoire.

En ce qui concerne la production de drogue, le rapport indique que le cannabis reste la substance la plus produite en Afrique. Les plus importantes saisies de 2012 se situent en Afrique de l'Ouest, Nigéria en tête, suivi par le Burkina Faso. Le 26 avril, plus d'une tonne de drogue composée de différentes substances (cocaïne, crack, haschich) a été saisie à la frontière entre la Mauritanie et l'Algérie¹³². Les transporteurs de cette cargaison en provenance du Nord-Mali ont pu s'enfuir et n'ont pas encore été retrouvés. Malgré une tendance marquée de la progression des trafics de drogue en Afrique, le rapport déplore le manque de données pour ce continent et incite à une coopération accrue entre les différents États, afin d'avoir une meilleure connaissance de l'ampleur du phénomène.

130. « Rapport mondial sur les drogues 2013 », Office des Nations unies contre la drogue et le crime, juin 2013, https://www.unodc.org/unodc/secured/wdr/wdr2013/World_Drug_Report_2013.pdf

131. « Trafic de drogue : l'Afrique de l'Ouest, nouvelle plaque tournante », *Nouvelle Africa*, 12 avril 2013.

132. « Mauritanie : près d'une tonne de drogue saisie à la frontière avec l'Algérie », *Xinhua*, 29 avril 2013.

2. La Guinée-Bissau au cœur des débats

La Guinée-Bissau demeure un pays très actif au niveau du narcotrafic en Afrique de l'Ouest et est même considérée comme l'une des principales plaques tournantes de la cocaïne vers l'Europe et les États-Unis¹³³. L'arrestation de Bubo Na Tchuto illustre l'importance qu'avait prise le réseau clandestin dans le pays. Cet ancien chef d'État-major de la marine bissau-guinéenne est tombé dans le piège tendu par l'agence anti-drogue américaine (DEA). Il est accusé de « conspiration en vue de faire entrer des stupéfiants aux États-Unis ». On soulignera également l'inculpation par un juge américain d'Antonio Indjai, chef d'État-major des armées de Guinée-Bissau¹³⁴. Ces deux hommes étaient considérés comme des barons de la drogue dans la région, utilisant leurs ressources militaires pour stocker et renvoyer la drogue en Europe et aux États-Unis. Les trafiquants de la région voient leurs activités facilitées par l'instabilité de la bande Sud du Sénégal, suite aux combats avec le MFDC.

La journée internationale contre l'abus et le trafic de drogue a eu lieu ce 26 juin. En vue de la préparer, les agents des douanes, des forces de sécurité et de la justice de sept pays d'Afrique de l'Ouest¹³⁵ – membres du programme d'Appui à la lutte contre le trafic de cocaïne en Afrique de l'Ouest (ALCAO) – ont effectué une rencontre de cinq jours à Lomé sous le thème « Pour une jeunesse saine et épanouie, non aux nouvelles substances psychoactives ». Ces rencontres visent à partager les expériences relatives à la lutte contre le trafic de stupéfiants et à former les agents aux réalités du terrain à travers, par exemple, la conduite d'interrogatoires¹³⁶.

B. La piraterie dans le golfe de Guinée

Rappel. Le Bureau international maritime avait annoncé une diminution générale des actes de piraterie au niveau global. Cette évolution est due en grande partie à la diminution des attaques dans le golfe d'Aden. Le rapport dénonçait aussi l'augmentation de groupes de sécurité privés à bord des navires.

1. État des lieux de la piraterie

Le rapport annuel 2012 du Bureau maritime international (BMI) sur la piraterie est paru le mardi 18 juin¹³⁷. Pour la première fois, le nombre d'actes de piraterie recensés au large des côtes d'Afrique de l'Ouest est plus élevé que ceux commis dans le golfe d'Aden.

133. « Advancing Stability and reconciliation in Guinea-Bissau: Lesson from Africa's first narco-state », *Africa center for strategic studies*, juin 2013.

134. Le chef d'État-major des armées de Guinée-Bissau, Antonio Indjai, inculpé par un juge américain », *RFI*, 18 avril 2013.

135. Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal et le Togo.

136. « Afrique de l'Ouest : sept pays renforcent leur méthode de lutte contre la toxicomanie », *Xinhua*, 26 juin 2013.

137. « The human cost of maritime piracy 2012 », *International Maritime Bureau*, 18 juin 2013, <http://oceansbeyondpiracy.org/sites/default/files/hcop2012forweb.pdf>

En effet, 966 membres d'équipage ont été victimes d'agressions dans le golfe de Guinée, contre 851 au large de la Somalie¹³⁸. Les attaques seraient aussi plus violentes en Afrique de l'Ouest, où cinq otages ont perdu la vie lors d'actes de piraterie.

La forme de piraterie diffère également. Les pirates du golfe de Guinée visent avant tout les biens de valeur directement revendables, ainsi que les cargaisons des pétroliers. Ce carburant est ensuite revendu au marché noir. Le BMI estime entre 34 et 101 millions de dollars le coût des marchandises volées en 2012. Les pirates somaliens font quant à eux recette grâce aux rançons versées pour les otages. Cette insécurité a engendré une augmentation des primes d'assurance et une diminution du trafic maritime dans le golfe de Guinée. Ce phénomène constitue un frein important au développement de la région, qui souhaite augmenter ses exportations pétrolières.

Toujours selon le BMI, le développement de la piraterie dans le golfe de Guinée est fortement imputable au manque de politiques intégrées des États de la région mais aussi au manque d'attention internationale vis-à-vis de la problématique¹³⁹.

2. Sommet contre la piraterie à Yaoundé

Le premier sommet consacré à la sécurité maritime, réunissant les chefs d'États des pays membres de la CEEAC et de la CEDEAO, s'est tenu à Yaoundé les 24 et 25 juin¹⁴⁰. Ce sommet était chargé d'amorcer la mise en place d'un plan interrégional de lutte contre la piraterie. Un centre de coordination sera mis en place dans la capitale du Cameroun et les informations concernant les activités illégales en mer y seront partagées par les différents pays signataires. Les États se sont également mis d'accord sur la tenue d'un nouveau sommet dans trois ans. Entretemps, l'accord multilatéral contraignant sera confectionné. Les modalités de financement ne sont pas encore connues mais les États se sont mis d'accord sur une contribution par les signataires. Les mesures ont pris effet dès la fin du sommet¹⁴¹.

138. Ibidem.

139. « West Africa piracy overtakes Somali ship attacks », *BBC News*, 19 juin 2013.

140. « Golfe de Guinée : ouverture d'un sommet pour lutter contre la piraterie maritime », *Jeune Afrique*, 24 juin 2013.

141. « Le golfe de Guinée se dote d'un centre international de lutte contre la piraterie », *RFI*, 26 juin 2013.

C. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales

| Date | Lieu | Instance/Pays | Type d'initiative | Thématique | Décisions/Suggestions |
|-----------------|---------------------------|---|--|---|---|
| 7-10 mai 2013 | Accra, Ghana | Groupe intergouvernemental contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest. | Réunion annuelle. | Blanchiment d'argent et transfert de fond illégaux. | Harmonisation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme dans l'espace CEDEAO. |
| 3 juin 2013 | Abidjan, Côte d'Ivoire | Réseau des autorités centrales et des procureurs d'Afrique de l'Ouest contre le crime organisé. | Première réunion. | Lutte contre la criminalité transfrontalière. | Entraide judiciaire internationale entre les pays de la CEDEAO. |
| 15 juin 2013 | Ouagadougou, Burkina Faso | Organisations intergouvernementales de l'Afrique de l'Ouest. | Signature d'un protocole d'accord. | Intégration régionale. | Renforcement de la synergie pour une meilleure contribution à l'intégration sous-régionale. |
| 24-25 juin 2013 | Yaoundé, Cameroun | CEEAC et CEDEAO. | Sommet de chefs d'État et de gouvernement. | L'insécurité maritime dans le golfe de Guinée. | Mise en place d'un plan interrégional de lutte contre la piraterie. |

Sources des tableaux : synthèse documentaire (organisations et agences concernées, articles de presse, etc.)

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la coopération
au développement

Ce monitoring a été réalisé par **Jean-Gabriel Vermeire**, chercheur-stagiaire au GRIP, appuyé par l'équipe de l'axe de recherche « Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».

Le **Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité (GRIP)**, créé en 1979, est un centre de recherche indépendant reconnu comme organisation d'éducation permanente par le Ministère de la Communauté française de Belgique. Le GRIP a pour objectif d'éclairer citoyens et décideurs sur les problèmes souvent complexes de défense et de sécurité, et souhaite ainsi contribuer à la diminution des tensions internationales et tendre vers un monde moins armé et plus sûr en soutenant les initiatives en faveur de la prévention des conflits, du désarmement et de l'amélioration de la maîtrise des armements. Le GRIP est composé d'une équipe de 22 collaborateurs permanents, dont 14 chercheurs universitaires, ainsi que de nombreux chercheurs-associés en Belgique et à l'étranger.

www.grip.org